

FOURNITURE DE CARBURANTS

REGLEMENT DE CONSULTATION

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1- Coordonnées de la collectivité

Kerval Centre Armor 69 Rue Chaptal CS 70556 22005 – SAINT BRIEUC CEDEX 1

E-mail : vrenault@kerval-centre-armor.fr

Tél : 02 96 52 40 20 - Fax : 02 96 52 40 19

2- Objet

Le présent marché concerne la **fourniture de carburants (gasoil) pour les besoins du parc de camions de Kerval Centre Armor.**

3- Organisation du marché

Ce marché est passé en application des articles 78 à 80 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés à bons de commande sans minimum ni maximum mais avec des indications sur les quantités livrées en 2016 et celles prévues en 2017 :

	Prévisions 2017	Réalisations 2016
Gasoil	56 000 L	54 100 L

4- Lieu de livraison des fournitures

Le gasoil sera servi chez le titulaire du marché.

5- Durée du marché

La durée du marché est de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 inclus. Un renouvellement de 2 périodes de 12 mois pourra être notifié au titulaire en fonction de la qualité de la prestation effectuée lors de l'exécution de la tranche ferme du contrat.

6- Dossier de consultation

Le dossier est remis gratuitement à partir d'une demande par e-mail, fax ou courrier auprès du Syndicat (Réf à préciser : **PA n° 2017-5**). Il est également téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation e-mégalis Bretagne.

8- Renseignements complémentaires :

Des renseignements techniques peuvent être obtenus auprès de Mr Pascal CREZE, Coordinateur du Pôle Transport.

9- Modalités de réception des offres

Trois solutions sont proposées au candidat :

- L'offre sera transmise par courrier en recommandé avec accusé de réception,
- L'offre sera déposée directement au siège syndical auprès de la personne en charge des marchés contre récépissé,
- L'offre sera transmise par la plateforme de dématérialisation e-mégalis Bretagne.

10- Date et heure limites de réceptions des offres

Vendredi 1^{er} décembre 2017 à 12 heures

Les plis arrivés après cette échéance seront retournés sans être ouverts.

11- Délai de validité des offres : 60 jours à compter de la réception des offres.

12- Renseignements divers :

- L'offre doit être rédigée en langue française,
- L'unité monétaire du marché est l'Euro.

13- Critères de choix des candidatures et des offres

➤ Candidatures :

Sont éliminées les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 45 à 50 de l'ordonnance 23 juillet 2015 et de l'article 51 du décret du 21 mars 2016.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

- Garanties techniques et financières,
- Références professionnelles

➤ Offres :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 52 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et des articles 62 & 63 du décret du 21 mars 2016.

Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables sont éliminées.

La personne publique choisit l'offre qu'elle juge économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement suivants :

- Prix des prestations (*) : 60 %
- Valeur technique de l'offre : 40 %

(*) Prise en compte du coût du transport dans le prix des prestations : afin de juger globalement chacune des offres, le syndicat complètera le prix du carburant proposé par le candidat par le coût du transport correspondant à la distance entre le Siège social de Kerval Centre Armor et le point d'approvisionnement indiqué par le candidat.

$$\text{Note l'offre} = (0.60 \times \text{note de prix}) + (0.40 \times \text{note de valeur technique})$$

Chaque note sera attribuée sur 10 :

Pour la note liée au prix des prestations :

L'offre la moins disante parmi les offres recevables (c'est-à-dire sous réserve qu'elle ne soit pas considérée comme anormalement basse) obtiendra la note de 10.

Les notes des offres acceptables seront attribuées à partir de la formule suivante :

$$\text{Note de prix} = 10 * \text{offre de la moins disante} / \text{offre du candidat}$$

Pour la note liée à la valeur technique :

L'échelle de la note à attribuer est de 0 à 10 :

0	Réponse inadéquate	Absence d'une pièce ou d'une information jugée indispensable au dossier
2	Insuffisant	Lacunes techniques, non qualités ou incohérences
5	Moyen	Imprécisions mais conforme et acceptable
7	Satisfaisant	Conforme et acceptable
10	Très satisfaisant	Très Complet et argumenté

L'offre la mieux classée sera retenue.

PRESENTATION DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE

Les documents à produire sont les suivants :

1- Formulaire DC1 : Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants

2- Formulaire DC2 : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

3- Références :

Des références de fournitures de carburants pour des volumes au moins équivalents datant de 2015 et 2016 auprès de collectivités locales ou auprès d'entreprises (indiquer les volumes concernés).

4- Fiche technique

L'entreprise devra transmettre une fiche technique avec son offre qui indiquera les caractéristiques des produits livrés (point d'écoulement, filtrabilité, point de trouble,...).

5- Bordereau de prix

Le bordereau de prix indiquera :

- le prix unitaire public affiché le lundi 20 novembre 2017,
- le pourcentage de la remise qui sera accordée tout au long du marché à Kerval Centre Armor.

6- Acte d'engagement

L'entreprise doit compléter son acte d'engagement, le parapher **et le signer**.